

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT
NO 137-19 RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Lors de la séance du 4 mars, monsieur le conseiller Etienne Pomerleau a donné avis de motion qu'à la séance régulière du Conseil du 8 avril sera soumis, pour adoption, le règlement 137-19 Règlement sur la gestion contractuelle. Ce projet de règlement a pour but de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Municipalité, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000\$ mais inférieure à 101 100\$. Un projet de règlement est présenté séance tenante.


**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT
NO 138-19 RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN
IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT DE 135 000\$**

Lors de la séance du 4 mars, monsieur le conseiller Adam Veilleux a donné avis de motion qu'à la séance régulière du Conseil du 8 avril sera soumis, pour adoption, le règlement 138-19 Règlement décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 135 000\$. Ce projet de règlement a pour but d'obtenir le financement nécessaire pour effectuer des travaux d'aménagement de terrain, de construction et d'aménagement de bâtiment et des achats d'équipement et de matériel. Un projet de règlement est présenté séance tenante.

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT
NO 139-19 RÈGLEMENT SUR LES SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX
CITOYENS QUI PROCÈDENT À L'INSTALLATION D'UNE INSTALLATION
SEPTIQUE OU D'UN DISPOSITIF PERMETTANT DE RÉDUIRE LES
IMPACTS DU PHOSPHORE**

Lors de la séance du 4 mars, monsieur le conseiller Etienne Pomerleau a donné avis de motion qu'à la séance régulière du Conseil du 8 avril sera soumis, pour adoption, le règlement 139-19 règlement sur les subventions accordées aux citoyens qui procèdent à l'installation d'une installation septique ou d'un dispositif permettant de réduire les impacts du phosphore. Un projet de règlement est présenté séance tenante.

Copie certifiée conforme
Le 11 mars 2019



Annie Lapointe, Directrice générale et secrétaire-trésorière
